

DOSSIER D'INFORMATION 2024-2025

DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE



Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis de déposer les pièces à fournir sur l'extranet.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) :

Dimanche 18 août 2024

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.

ATTENTION : Le nombre de places disponibles étant limité, les inscriptions dans les classes se feront en priorité pour les élèves selon leur dominante (classique ou contemporaine). Une liste d'attente sera établie (*voir le volume horaire dans le règlement des études du CRD*).

Toute nouvelle inscription se fait en 3 temps :

- Test d'admission
- Inscription aux cours de danse contemporaine
- Inscription aux cours de danse classique

N.B. Eveil et Initiation :

En raison des places limitées, les dossiers seront retenus en priorité selon la domiciliation et l'ordre d'arrivée, le cas échéant mis en liste d'attente. La liste des élèves convoqués pour un test d'admission sera communiquée par mail aux familles concernées fin août.

Enseignants :

Mme France LE CLINCHE-VEYRAC (danse classique)
Mme Abigaïl FAGOUR-RAKOTOZAFY (danse classique, histoire de la danse)
Mme Yuliya APANASIK (danse contemporaine)
Mme Virginie JUNGBLUT (accompagnatrice)
Mme Ming Ying TSANG (accompagnatrice)

I - DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

Horaires des tests d'admission pour les nouveaux élèves :

Mercredi 04 septembre 2024 - Salle Bonenfant²

Eveil (tronc commun pluridisciplinaire de 5 ans³) 10h30 à 11h30
Initiation (tronc commun pluridisciplinaire de 6 à 7 ans³) 11h30 à 12h30

Danse classique à partir de 8 ans³ 13h00 à 14h00
Danse classique à partir de 11 ans³ 16h00 à 16h45

Danse contemporaine à partir de 8 ans³ 14h00 à 15h00
Danse contemporaine à partir de 11 ans³ 15h00 à 15h45

³ voir les conditions d'âge en fin de document

Constitution des plannings (nouveaux élèves) et demande de changement de cours (anciens élèves) : [samedi 07 septembre 2024 au CRD](#), détail des horaires sur le planning de rentrée (à l'exception des élèves de CHAD).

- **Anciens élèves** : Lorsque les plannings des cours seront disponibles, vous aurez la possibilité de formuler des vœux. A défaut, votre emploi du temps a été constitué par l'équipe pédagogique. Pour toute demande de changement, les professeurs assureront une permanence aux horaires suivants :

Initiation I et II (tronc commun pluridisciplinaire)	11h00 à 11h30
Danse classique	Cycle 1 de 12h00 à 12h30 Cycle 2 et Cycle 3 de 13h00 à 13h30
Danse contemporaine	Tous niveaux de 12h00 à 12h30

- **Nouveaux élèves** :

Eveil (tronc commun pluridisciplinaire)	de 09h30 à 10h00
Initiation I et II (tronc commun pluridisciplinaire)	de 10h00 à 11h00
Danse classique	Cycle 1 de 11h30 à 12h00 Cycle 2 et Cycle 3 de 12h30 à 13h00
Danse contemporaine	Cycle 1 de 11h30 à 12h00 Cycle 2 et 3 de 12h30 à 13h00

II – CULTURE CHORÉGRAPHIQUE (HISTOIRE DE LA DANSE)

Ce cours est obligatoire pour les élèves des classes CHAD en 4^e et 3^e et pour les autres élèves de 3^e cycle.

¹ Certificat médical :

Un certificat médical attestant l'aptitude des élèves à la pratique de cette activité pour l'année scolaire à venir est obligatoire et exigé dès le premier cours de danse. **Les élèves qui n'auront pas fourni ce document assisteront au cours mais ne pourront y participer.**

² Adresses utiles à Saint-Germain-en-Laye

- Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude Debussy : 3 rue du Maréchal Joffre (administration)

Studios et salles de danse :

- La Clef : 46, rue de Mareil
- Salle de danse de l'école Bonnenfant : 32, rue Bonnenfant
- Salle Noverre – École des Écuyers : Accès par l'impasse des quatre fils Aymon

³ Conditions d'âge pour l'admission : les inscriptions ne sont pas ouvertes aux débutants de plus de 11 ans

Eveil : Avoir au minimum 5 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription, être en Grande Section de maternelle et suivant la constitution de l'enfant.

Initiation 1 et 2 : Avoir 6 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription et suivant la constitution de l'enfant.

Cycle I : Avoir 8 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

Cycle II : Avoir au minimum 11 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

Cycle III : Avoir au minimum 14 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

BOURSE aux justaucorps

Renseignements : apec.saintgermainenlaye@gmail.com

**REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**